



POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Principales manifestations visant à promouvoir la Déclaration sur les entreprises multinationales et informations à jour sur les activités liées à la RSE au sein du Bureau et dans d'autres organisations et programmes internationaux

Introduction

1. Le présent document fait le point, d'une part, sur les manifestations et les activités visant à promouvoir la Déclaration sur les entreprises multinationales et, d'autre part, sur les activités liées à la RSE au sein du Bureau – y compris celles menées par le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin) – et dans d'autres organisations et programmes.

Activités menées par le BIT

2. Les travaux relatifs à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont guidés par la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales). Depuis les dernières sessions du Conseil d'administration, les activités ci-après ont été menées dans ce domaine:
 - Le Bureau travaille en collaboration avec le Pacte mondial des Nations Unies, en particulier au niveau national. Le *Guide à l'usage des entreprises*¹ élaboré par le Groupe de travail du Pacte mondial sur les principes relatifs au travail est en cours de traduction dans plusieurs langues et fait l'objet d'une large diffusion. Le Bureau continuera de veiller à ce que la mise en œuvre des principes du Pacte mondial se fasse selon une stratégie cohérente.
 - Les partenariats avec d'autres organisations internationales, comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont été renforcés. Le Bureau continuera de collaborer

¹ BIT: *Les principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au travail: Guide à l'usage des entreprises*, Genève, 2008.

étroitement avec d'autres organisations et institutions intergouvernementales afin de mieux faire connaître la Déclaration sur les entreprises multinationales, de promouvoir une vision partagée des principes qu'elle énonce, de mettre à profit l'expérience des organisations et institutions avec lesquelles il travaille et d'élargir son champ d'action.

- La participation aux activités liées à la RSE reste particulièrement élevée dans les pays où le BIT mène de vastes programmes de coopération technique, en particulier lorsque ces projets font intervenir le secteur privé, y compris les entreprises multinationales et leurs fournisseurs.
- Le nombre de demandes d'informations et d'outils permettant de résoudre les problèmes posés par la crise a augmenté. Par exemple, en Asie, la crise et le rôle potentiel du dialogue social pour en limiter les effets sont actuellement au cœur des travaux en rapport avec la Déclaration sur les entreprises multinationales. Dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, le Bureau proposera ses compétences techniques dans le domaine de la restructuration économique socialement responsable.

Emploi

3. Le Pacte mondial pour l'emploi présente la Déclaration sur les entreprises multinationales comme un outil important et utile pour faire face à la crise de façon socialement responsable². Dans ce contexte, le BIT apporte une contribution à des séminaires nationaux financés par la Commission européenne dans les 27 Etats membres de l'Union européenne et consacrés à l'anticipation et à la gestion des restructurations aux niveaux national, régional et local et dans des secteurs précis de l'économie. L'objet de ces séminaires est de diffuser les enseignements tirés des mesures existantes ou nouvelles visant, d'une part, à limiter et éviter les pertes d'emplois et, d'autre part, à aider les entreprises à conserver leurs effectifs grâce au dialogue social et à la négociation collective.
4. Au titre du «Programme sur le travail décent et productif pour les jeunes dans les pays de l'Union du fleuve Mano», le BIT et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) réalisent actuellement une étude pragmatique au Libéria, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. Il s'agit de contribuer à créer, autant que faire se peut, des emplois pour les jeunes au niveau local dans les entreprises multinationales et dans les principaux secteurs de l'économie. La promotion de la Déclaration se fait dans le cadre des activités menées à l'échelle nationale.
5. En Serbie, le Bureau travaille actuellement avec les partenaires sociaux afin de renforcer leur capacité de participer aux activités de sensibilisation et de promotion relatives aux initiatives de RSE portant sur l'emploi des personnes handicapées, ce qui passe par la diffusion de bonnes pratiques en la matière.

Conditions de travail et de vie

6. Au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie, le «Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises» (WISE) a été adapté aux petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

² BIT: *Surmonter la crise: Un Pacte mondial pour l'emploi*, Genève, 2009, paragr. 14 3).

7. Le Bureau assure actuellement la promotion des *Principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail* au Brésil, dans l'Union européenne, au Japon, au Kazakhstan, en Mongolie, aux Philippines, en Fédération de Russie, à Singapour, en Suède, au Tadjikistan, en Thaïlande et en Ouzbékistan. Il aide en outre à renforcer les capacités des entreprises, des travailleurs et des pouvoirs publics en ce qui concerne la sécurité autour de la manipulation des produits chimiques ainsi que la classification des risques et la communication en la matière.
8. Le Bureau a en outre dispensé des formations destinées aux entreprises, notamment aux entreprises multinationales, sur la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans 11 pays de la Communauté des Etats indépendants. Les sessions de formation portaient sur l'évaluation des risques et soulignaient les effets positifs de l'instauration de bonnes conditions de travail et d'un dialogue social efficace. Des sessions de formation des formateurs ont été organisées à l'intention des mandants en Fédération de Russie, au Kazakhstan, en Arménie, en Ukraine, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, tandis que d'autres sont prévues en Fédération de Russie (Sibérie et Extrême-Orient), en République de Moldova et au Tadjikistan.
9. Les informations contenues dans deux publications récentes du BIT peuvent aider les entreprises à mettre en pratique les principes de la Déclaration sur les entreprises multinationales au quotidien. La publication *Les solutions de garde d'enfants sur le lieu de travail* est un tour d'horizon des différentes initiatives menées sur les lieux de travail et s'intéresse aux politiques et aux structures de garde d'enfants, ainsi qu'aux implications pour les parents qui travaillent, tandis que la nouvelle édition du *Rapport mondial sur les salaires, 2009* contient des indicateurs sur les salaires et un aperçu des politiques en la matière.
10. En collaboration avec le Pacte mondial et l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains, le Bureau a mené une enquête intitulée *Human trafficking: Everybody's business* (Traite des être humains: L'affaire de tous). La publication *Handbook for Employers* (Manuel à l'usage des employeurs) sur le travail forcé a été traduite en chinois et en espagnol et son résumé exécutif sera disponible prochainement en japonais. Un atelier sur le rôle des entreprises dans la lutte contre le travail forcé a été organisé en Chine.
11. Au Bangladesh, le Bureau a appuyé le lancement de l'initiative «Smart Business Initiative Alliance» créée par la fédération des employeurs du pays afin de mettre en évidence des modèles viables et reproductibles permettant d'éradiquer le travail des enfants et de favoriser l'instauration de conditions de travail exemptes de risques. En Afrique du Sud, le BIT et la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) ont organisé un forum visant à présenter des bonnes pratiques et l'expérience acquise par les entreprises de fabrication des ballons de football au Pakistan. En Indonésie, le Bureau a mis au point un outil d'évaluation rapide des politiques de RSE et de leur utilité pour éliminer le travail des enfants. En Amérique latine, il fournit un appui au Réseau argentin des entreprises contre le travail des enfants, dont les membres sont de grandes entreprises multinationales. En Argentine, au Chili, au Paraguay et en Uruguay, le BIT, les organisations nationales d'employeurs et les entreprises participent à des programmes d'action dont l'objet est de lutter contre le travail des enfants en utilisant la RSE. Le Bureau a en outre assuré la promotion de la Déclaration sur les entreprises multinationales lors de manifestations consacrées au rôle des entreprises dans la lutte contre le travail des enfants au Royaume-Uni, aux Philippines, en République-Unie de Tanzanie et aux Etats-Unis.

Relations professionnelles

12. L'efficacité des accords-cadres internationaux visant à promouvoir de bonnes relations professionnelles et des conditions de travail satisfaisantes à l'échelle des entreprises et des pays fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un projet de recherche. Ce projet porte essentiellement sur les secteurs de la construction, des produits alimentaires, des services, de l'énergie et de l'automobile, et prévoit un atelier d'une journée réunissant des universitaires et des professionnels.
13. Un autre projet de recherche a pour objet de recenser les bonnes pratiques concernant le rôle des initiatives en matière de RSE dans la promotion des droits socio-économiques des travailleurs des zones franches d'exportation en Afrique du Sud et en Indonésie. Il s'agit en particulier de déterminer si les pratiques dans le domaine de la RSE permettent de combler les éventuelles lacunes de la réglementation.
14. Un programme de formation sur la planification et la mise en œuvre du changement conformément aux bonnes pratiques convenues au niveau international a été élaboré dans le cadre des initiatives «Better Work» (Travailler mieux) et «Better Factories Cambodia» (Amélioration des conditions de travail dans les usines cambodgiennes). Ce programme de production est actuellement utilisé afin de limiter les effets négatifs de la crise dans le secteur de la confection cambodgien. Des activités sont en cours au titre de «Better Work Cambodia» en Jordanie, en Haïti et au Viet Nam, tandis que d'autres devraient démarrer en 2010 en Indonésie, au Lesotho, au Nicaragua et au Maroc. Dans le cadre de sa stratégie de diversification, «Better Work» étudie actuellement la possibilité de travailler avec d'autres secteurs comme ceux de l'électronique, du tourisme et du démantèlement de navires.
15. Le BIT, par l'intermédiaire du Bureau des activités pour les travailleurs, accorde aux chaînes d'approvisionnement mondiales une place de plus en plus importante dans ses activités. La «Conférence Asie-Pacifique sur le droit de former des syndicats et le droit de négociation collective: Campagne de ratification et de mise en œuvre des conventions n^{os} 87 et 98 de l'OIT» (mai 2009), au cours de laquelle a eu lieu une discussion sur les chaînes d'approvisionnement, portait sur l'absence de liberté d'association et la nécessité de s'appuyer sur les conventions n^{os} 87 et 98 lors de l'élaboration d'une législation et d'appliquer la recommandation (n^o 198) sur la relation de travail, 2006, ainsi que d'autres normes internationales du travail et instruments inscrits dans la Déclaration sur les entreprises multinationales. Un cours de formation sur la crise économique internationale comprenant une table ronde sur les «instruments d'action syndicale dans les entreprises multinationales» a permis d'élaborer de nouvelles stratégies à partir de la Déclaration. En outre, le Bureau mettra au point de nouveaux matériels de formation et d'information sur la Déclaration et ses liens avec la Déclaration sur la justice sociale et le Pacte mondial pour l'emploi.
16. Le Bureau des activités pour les travailleurs a par ailleurs participé à la réunion de la Commission syndicale consultative afin de discuter de l'examen des Principes directeurs de l'OCDE qui débutera en 2010, en particulier de la manière d'améliorer les résultats obtenus par les points de contact nationaux et, grâce à cet examen, de perfectionner et d'uniformiser le contenu et les procédures. Les participants ont noté avec satisfaction que le BIT et l'OCDE affichaient toujours la même volonté de collaboration, et en particulier que le Bureau contribuait à renforcer la capacité des points de contact de traiter les questions relatives au travail.
17. En ce qui concerne la région Afrique, le BIT et FTF Danemark ont coparrainé une réunion de la Confédération syndicale internationale (CSI) sur la RSE à l'intention des syndicats d'Afrique du Sud.

18. Le BIT, par l'intermédiaire du Bureau des activités pour les employeurs, a organisé des sessions de formation sur la négociation collective au Cambodge, en Chine, en Mongolie et au Viet Nam.
19. S'agissant de la région des Etats arabes, le BIT collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Pacte mondial en Syrie afin d'instaurer une croissance pour tous grâce au renforcement de l'engagement civique et utilise pour ce faire la Déclaration sur les entreprises multinationales comme base pour définir des politiques et des pratiques efficaces dans le domaine de la RSE.

Activités générales de promotion de la Déclaration sur les entreprises multinationales

20. Dans la région Afrique, le BIT, par l'intermédiaire du Bureau des activités pour les employeurs, a fourni une assistance technique concernant l'élaboration d'un code de conduite visant à promouvoir, auprès des employeurs de Zambie, l'utilisation des principes énoncés dans la Déclaration pour gérer leurs entreprises. De même, le Bureau fournit une assistance technique en ce qui concerne le «projet de code de conduite à l'intention des entreprises sud-africaines établies au Zimbabwe».
21. En concertation avec l'ambassade de Norvège à Lusaka, le Bureau élabore actuellement un document à partir des principes contenus dans la Déclaration sur les entreprises multinationales, qui sera distribué aux investisseurs potentiels et aux entreprises norvégiennes souhaitant s'implanter en Zambie.
22. En Amérique latine, le BIT a organisé le Multiforum Cono Sur 2009³. En Argentine, le Bureau a participé à l'élaboration de l'ouvrage *RSE et travail décent en Argentine: Contexte, enjeux et perspectives*, publié par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Il a également envoyé des experts aux ateliers organisés par le Pacte mondial et le PNUD dans la région.
23. En ce qui concerne l'Asie, un atelier s'adressant aux inspecteurs du travail en Chine a attiré l'attention sur la Déclaration sur les entreprises multinationales. Au Japon, les participants à un séminaire se sont penchés sur la manière dont les normes du travail pouvaient contribuer à rendre les entreprises plus performantes. En Indonésie, le BIT travaille en partenariat avec l'ASEAN pour promouvoir la RSE dans les petites et moyennes entreprises.
24. Au Viet Nam, le BIT, l'ONUDI et le PNUD présentent conjointement, dans le cadre du programme «Unis dans l'action», une initiative de RSE qui encourage l'utilisation de la Déclaration sur les entreprises multinationales comme principal document d'orientation pour traiter les questions relatives au travail dans les entreprises.
25. En coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'OCDE, le BIT organise également en Asie une conférence régionale sur la RSE afin de favoriser une meilleure compréhension des instruments internationaux pertinents, en particulier de la Déclaration sur les entreprises multinationales. Le Bureau a fourni un appui pour les manifestations organisées par le Pacte mondial en Indonésie, au Japon et au Pakistan afin de renforcer les capacités des partenaires sociaux et de mieux faire connaître les conventions fondamentales de l'OIT.

³ Voir le document GB.306/MNE/1.

26. S'agissant de la région des Etats arabes, le BIT et le PNUD ont créé un réseau du Pacte mondial en Jordanie et le Bureau a présenté aux entreprises membres une étude sur les droits et principes au travail lors d'un atelier national. Les Emirats arabes unis ont accueilli un séminaire sur les droits au travail et les droits de l'homme au cours duquel la Déclaration sur les entreprises multinationales a été présentée comme un outil de la RSE. Des manifestations analogues sont prévues en Oman et à Bahreïn.

Formation

27. Le Centre de Turin a élaboré et dispensé un cours destiné aux fonctionnaires du BIT sur la façon d'aider les mandants et de s'adresser aux entreprises, afin de mettre en pratique les principes de la Déclaration sur les entreprises multinationales. Ce cours a par ailleurs été l'occasion de présenter le service d'assistance. Des représentants des partenaires sociaux étaient au nombre des intervenants. Les retours ont été positifs et d'aucuns ont demandé au Centre de proposer ce cours dans d'autres langues et de fournir de plus amples orientations concernant l'interprétation et l'application du contenu de la Déclaration.
28. Conformément aux précédentes demandes de la sous-commission, le Centre de Turin, en concertation avec les unités compétentes du siège, proposera en octobre 2009 le cours «Appliquer les principes fondamentaux du travail aux chaînes d'approvisionnement mondiales – Cours de formation à l'intention des responsables d'audits sociaux» dont l'objet est de renforcer la capacité des responsables d'audits internes et extérieurs d'utiliser les normes internationales du travail et la Déclaration sur les entreprises multinationales pour déterminer si les principes du travail sont respectés.
29. Le Centre de Turin étudie actuellement de nouvelles perspectives dans le domaine de la RSE et recherche des financements qui permettront au projet de disposer de ressources financières régulières.

Activités menées dans d'autres organisations et programmes internationaux

30. A la demande du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a organisé, en juillet 2009, une réunion sur la crise financière et ses répercussions sur l'architecture internationale de publication de l'information financière et la stabilité financière. Les participants à cette réunion ont axé leurs travaux sur les conséquences de la crise pour la publication de l'information financière des entreprises.
31. En juin 2009, la Commission européenne a organisé la «Conférence sur la responsabilité sociale des entreprises en période de crise», dont l'objet était de permettre aux représentants des entreprises, des pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales et des syndicats des pays des Balkans et d'autres régions d'échanger des données d'expérience.
32. Les 12 et 13 novembre 2009, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) tiendra à Genève une conférence visant à mieux appréhender les dimensions sociales et politiques de la crise actuelle, ainsi que les réformes politiques et institutionnelles qui en découlent et leurs répercussions pour les pays en développement.

- 33.** Le Pacte mondial a lancé, à l'intention de ses signataires, GCLead, programme de formation en ligne basé sur l'échange de haut niveau, et a participé à l'organisation de deux séminaires sur le Web intitulés: «Responsible practices in the downturn» (Pratiques responsables dans le contexte de la récession) (mai 2009) et «Responsible restructuring and preparing for future recovery» (Agir de manière responsable pour restructurer et préparer la future reprise) (juin 2009). Il a également coparrainé l'édition de 2009 du Forum mondial Business as an Agent of World Benefit (juin 2009) dont l'objet était d'étudier de quelle manière la vision à long terme et l'innovation peuvent créer une valeur pour l'entreprise et accroître le niveau de formation de ses cadres.
- 34.** En avril 2009, la Société financière internationale (SFI) a organisé un atelier afin de procéder à un premier examen du modèle de planification et de valorisation financière des investissements socialement responsables dans les secteurs de l'extraction pétrolière, gazière et minière visant à soutenir les moyens mis en œuvre, afin de ne pas décevoir l'attente de plus en plus marquée au niveau mondial que les investissements massifs consentis par les industries extractives profitent sur de nombreux plans aux communautés locales grâce à des initiatives dont le but est de favoriser le développement durable et les relations avec les communautés.
- 35.** La Fondation de l'ASEAN et la Ligue des fondations d'entreprises des Philippines ont organisé, en juillet 2009, le ASEAN-EUROPE CSR Exchange, table ronde d'une journée qui a permis à des professionnels et des partisans de la RSE des deux régions d'échanger des bonnes pratiques et de discuter de la création d'un réseau régional.
- 36.** Lors de la conférence «Reset Economy. Reset World» (Relancer l'économie, relancer le monde) (octobre 2009), les membres du réseau Business for Social Responsibility se sont penchés sur les tendances et les nouveaux phénomènes auxquels sont confrontées les entreprises, la forte récession mondiale, l'accélération du changement climatique et l'effondrement de la confiance dans le monde des affaires. Le Bureau a présenté ses solutions fondées sur le travail décent et une version mise à jour du Pacte mondial pour l'emploi.

Genève, le 9 octobre 2009.

Document soumis pour information.